

# 1990-2020 : 30 ans d'immigration brésilienne au Japon

## Bilan et perspectives

Pauline Cherrier

La modification de la loi sur l'immigration japonaise entrée en vigueur en 1990 présida à l'arrivée sur le territoire japonais de ceux que l'on appelle les immigrés « *newcomers* ». Parmi eux, les *nikkeijin*, ou descendants d'émigrés japonais des deuxième et troisième générations (et depuis 2018 de la quatrième génération), bénéficièrent d'un statut à part, autorisés à venir « résider à long terme » en raison de leur origine ethnique. En réaction à une crise économique sans précédent chez eux, ce sont les *nikkeijin* du Brésil qui affluèrent au Japon : alors qu'ils n'étaient que 56 000 en 1990, ils formaient en 2007 la troisième communauté étrangère (leur nombre dépassait les 300 000) et constituent encore aujourd'hui la cinquième communauté étrangère au Japon (un peu plus de 200 000 Brésiliens). Si pour beaucoup de Nippo-brésiliens le projet d'émigration au Japon était conçu au départ comme temporaire, nombre d'entre eux y sont restés et possèdent aujourd'hui une maison, des visas de résident permanent et des enfants qui doivent apprendre le portugais comme « seconde langue vivante ».

Nous proposons ici, à la lumière des nombreuses productions scientifiques sur le sujet ainsi que de nos propres observations sur le terrain, d'effectuer un bilan de ces 30 années de présence immigrée nippo-brésilienne sur le sol japonais en termes d'évolution sociologique des membres de cette « communauté » (âge, genre, occupation socio-professionnelle) mais aussi d'intégration à la société japonaise, notamment de la population nippo-brésilienne jeune, scolarisée ou non dans les établissements japonais.

Le Japon d'après-guerre ne s'est pas reconstruit en tant que pays d'immigration : ses institutions, ses mythes nationaux, ses lois en témoignent. La loi cadre sur l'immigration de 1951 n'autorisait ainsi que quelques catégories de travailleurs qualifiés à travailler au Japon. Cette loi fut modifiée en 1989 afin d'autoriser de nouvelles catégories d'étrangers, toujours qualifiés, à venir travailler au Japon, mais aussi afin de s'assurer officiellement de l'approvisionnement en main d'œuvre non-qualifiée. Entrée en vigueur en 1990, cette modification législative sur l'immigration japonaise présida donc à l'arrivée sur le territoire japonais de ceux que l'on appela les immigrés *newcomers*, étrangers occupant majoritairement des emplois non-qualifiés mais entrés légalement sur le territoire japonais grâce à des visas désignant officiellement des « qualifications » comme celui de « stagiaires », de travailleurs du « monde du spectacle », d'« étudiants étrangers ». Parmi ces nouveaux types de visa, seul l'un d'entre eux, le visa de « résident à long terme » (*teijūsha* 定住者) ne correspondait pas à une occupation professionnelle, mais à une durée de séjour au Japon <sup>1</sup> : ce visa, indéfiniment renouvelable, fut délivré de manière préférentielle aux *nikkeijin*, ou descendants d'émigrés japonais des deuxième et troisième génération (et depuis 2018 de la quatrième

génération), en raison de leur origine ethnique. De nombreux chercheurs comme Oguma Eiji <sup>2</sup> ont critiqué le mythe de l'homogénéité du Japon ayant souvent conduit les responsables politiques à nier l'existence même des minorités au Japon <sup>3</sup>, néanmoins, c'est bien afin de maintenir ladite homogénéité japonaise que les descendants de Japonais bénéficièrent d'un « privilège ethnique <sup>4</sup> ». Alors que la diaspora japonaise est présente dans les Amériques (du Nord et du Sud) et en Asie, ce sont spécifiquement les *nikkeijin* du Brésil (et dans une moindre mesure les *nikkejin* du Pérou) qui, en raison de la crise économique sans précédent qui frappait alors leur pays, affluèrent au Japon. Alors qu'on ne dénombrait en 1990 que 56 000 Nippo-brésiliens au Japon, ils formaient en 2007 la troisième communauté étrangère du pays (leur nombre dépassait les 300 000) <sup>5</sup>. Aujourd'hui encore, ils sont au nombre de 204 879 et forment la cinquième communauté étrangère derrière les 716 606 Chinois, les 432 934 Vietnamiens, les 409 855 Coréens et les 276 615 Philippins <sup>6</sup>. Cela fait donc 30 ans qu'existe au Japon une communauté brésilienne, établie dans différentes régions du pays, avec des histoires et des parcours de vie certes parfois convergents mais aussi singuliers. Aussi diverse soit-elle, cette communauté brésilienne a connu durant ses 30 années de résidence et de vie au Japon des phases de développement, des épisodes de crises, des événements fédérateurs, des retours massifs vers le Brésil, ou parfois vers le Japon, et c'est précisément ces grandes lignes de l'expérience collective des immigrés brésiliens au Japon que nous souhaitons retracer dans cet article.

Si pour beaucoup de Nippo-brésiliens le projet d'émigration au Japon devait à l'origine être temporaire, nombre d'entre eux y possèdent désormais une maison, ont des visas de résident permanent et des

enfants qui apprennent le portugais comme « seconde langue vivante ». Leur situation a donc grandement évolué depuis leur arrivée dans les années 1990 jusqu'à la récente fermeture des frontières aux étrangers en lien avec la crise sanitaire mondiale. Il existe une profusion de productions scientifiques prenant pour objet la communauté nippo-brésilienne, donnant lieu à ce que l'on pourrait appeler le champ des études académiques nippo-brésiliennes, nourri de travaux de différentes disciplines (anthropologie, sociologie, économie, géographie, sciences de l'éducation, sciences politiques), mais aussi dans de nombreuses langues (anglais, japonais, portugais, espagnol, français). S'il serait présomptueux de vouloir proposer un compte rendu exhaustif de l'ensemble des travaux de recherche produits sur le sujet, nous proposons ici d'effectuer un bilan de ces 30 années de présence immigrée brésilienne sur le sol japonais à la lumière des principales thématiques développées au sein des productions scientifiques significatives sur le sujet ainsi que de nos propres observations sur le terrain.

Les travaux académiques portant spécifiquement sur l'immigration brésilienne s'inscrivent dans le champ plus large des travaux, toujours plus nombreux, sur l'immigration au Japon. En effet, la population étrangère enregistrée au Japon n'a cessé d'augmenter depuis la fin des années 1980 : alors qu'en 1990 elle dépassait à peine 1 million soit 0,81 % de la population totale, en 2019 on dénombrait 2,93 millions d'étrangers soit 2,32 % de la population totale. Bien que ces chiffres restent encore relativement faibles par rapport à la plupart des pays industrialisés également considérés comme des pays d'immigration, la population étrangère du Japon a, en deux décennies, presque triplé. À titre de comparaison, alors que la proportion d'étrangers au sein de la population française atteint les 13 % et que ce pays est traditionnellement pensé comme un pays

d'immigration, le nombre d'étrangers nouvellement enregistrés sur le sol français n'a augmenté que de 16 % entre 2010 et 2019, alors qu'il a augmenté de 23 % au Japon au cours de la même période <sup>7</sup>. Cette augmentation a suscité l'intérêt des chercheurs et l'évolution des études sur l'immigration au Japon reflète à la fois des changements dans la politique d'immigration japonaise et dans la perception japonaise de l'immigration. Les premières études publiées dans les années 1990, coïncidant avec l'arrivée des immigrants *newcomers*, avaient tendance à se concentrer sur le décalage entre la vision politique de l'immigration comme outil d'ajustement temporaire de l'économie et la réalité des étrangers s'installant au Japon pour le long terme. Dans les années 2000, de nombreuses publications soulignaient à quel point la société japonaise était en passe de devenir plus globale et multiculturelle <sup>8</sup>. De nos jours, les experts ont tendance à reconnaître que le Japon est en train de devenir un pays d'immigration (*imin kokka* 移民国家) alors que la plupart des politiciens hésitent encore à le faire <sup>9</sup>.

Les travaux académiques ciblant spécifiquement la population nippon-brésilienne accompagnent aussi les différentes phases traversées par la communauté brésilienne. Nous nous intéresserons dans un premier temps à la confrontation entre le réel de l'expérience migratoire et la dimension imaginaire de cette dernière, tant du côté japonais que brésilien, qui mit à jour les mythes identitaires. Dans les premières années qui suivirent l'arrivée des Nippo-brésiliens au Japon, nombre de travaux se focalisèrent sur la dimension ethnique et identitaire de ce phénomène migratoire, d'ailleurs souvent qualifié de « retour » des descendants de Japonais à la mère patrie. Cette première vague de travaux mit en lumière la fin des mythes identitaires entretenus du côté japonais entraînant la modification de

la croyance en la transmission de l'identité culturelle via l'ethnicité. Du côté brésilien, les Nippo-brésiliens firent la découverte d'une « brésilianité » jusque-là ignorée, car avant l'expérience migratoire, c'était plutôt leur « japonité » qui était mise en avant, étant souvent identifiés comme les « Japonais du Brésil ». Cette découverte collective de la brésilianité des Nippo-brésiliens permit l'émergence d'un sentiment communautaire, prélude à la structuration de ce que l'on appela la communauté brésilienne du Japon.

Nous analyserons ensuite la manière dont l'objectif du retour au Brésil a, avant d'être abandonné, paradoxalement permis à la communauté brésilienne de se structurer et de s'implanter au Japon sur le long terme. Le phénomène *decasségui*, mot d'origine japonaise qui fut intégré en 2001 au dictionnaire de langue portugaise du Brésil Houaiss <sup>10</sup>, désigna le cercle vicieux migratoire dans lequel furent pris de nombreux Nippo-brésiliens, consistant à travailler sans relâche au Japon afin d'économiser un maximum d'argent pour retourner au Brésil, et/mais se retrouvant finalement contraints à émigrer de nouveau au Japon <sup>11</sup>. Nous insisterons sur la dimension temporelle de cette expérience *decasségui*, transnationale et circulaire, qui prit symboliquement fin lors de la crise économique mondiale de 2008. Suite à la faillite de la banque des Lehmann Brothers, les exportations japonaises, notamment automobiles, vers les États-Unis stoppèrent, causant des licenciements massifs précisément au sein de la population ouvrière nippo-brésilienne. De nombreux Nippo-brésiliens, subitement plongés dans une grande précarité, prirent alors conscience de leur attachement au Japon et commencèrent à se mobiliser pour y améliorer leurs conditions de vie, se pensant désormais comme les immigrés brésiliens du Japon.

Enfin nous nous interrogerons sur la manière dont les autorités

japonaises ont accompagné cette évolution de condition de la communauté brésilienne au Japon. Nous analyserons pour cela les mesures les plus récentes prises à leur intention comme celle du programme national japonais « d'aide au retour » (*kikoku shien jigyo* 帰国支援事業) de 2009, l'élargissement en 2018 du visa délivré aux *nikkeijin* de la quatrième génération (*yonse* 4世) ou encore les mesures prises au niveau de l'éducation des élèves étrangers en général et brésiliens en particulier.

## Le « retour » des Japonais à leur mère patrie, la « fin des mythes » identitaires

Si la plupart des mouvements migratoires reposent sur l'idéalisation d'une destination où le destin de l'émigré est censé s'accomplir avec succès, l'émigration des Nippo-brésiliens vers le Japon repose en outre sur un mythe identitaire doublement entretenu au Japon comme au Brésil.

Pour les premières générations d'émigrés japonais, arrivés au Brésil principalement au début du XXe siècle <sup>12</sup>, dans les années 1930, le Japon représentait le paradis perdu, le pays d'origine auquel ils avaient dû renoncer faute d'argent, mais aussi en raison de la défaite du Japon lors de la Seconde Guerre mondiale. Les deuxième (*nisei* 二

世) et troisième (*sansei* 三世) générations de Nippo-brésiliens, ceux-là mêmes qui furent la cible de la modification législative de 1989, furent pour beaucoup élevés avec l'image d'un Japon fantasmé et idéalisé par leurs parents et grands-parents :

[...] nous avons été élevés par des générations qui congelèrent une image d'un ancien Japon en quête de progrès et qui nous ont transmis ces mêmes images au fil du temps. Nous sommes donc des descendants de Japonais avec des enseignements et des sentiments du passé <sup>13</sup>.

Cette idéalisation du Japon fut renforcée pour beaucoup de Brésiliens d'origine japonaise par l'exclusion de l'identité japonaise du mythe du métissage racial brésilien, ou l'impossible dépassement de l'identité ethnique japonaise. Le Brésil accueille depuis 1908 la plus importante communauté de descendants de Japonais en dehors du Japon : les quelque 2 millions de Nippo-brésiliens forment aujourd'hui 1 % du total de la population brésilienne et la plupart d'entre eux sont des descendants de la troisième et quatrième générations (on trouve aussi des descendants de cinquième et sixième générations) qui ne parlent plus japonais et présentent des traits physiques métissés. Alors que le métissage a été au cœur du projet politique national brésilien des années 1930, c'est-à-dire au moment du pic de l'immigration des Japonais, ces derniers semblent toujours pâtir d'une impossibilité de dépasser leur origine ethnique. Ils sont encore majoritairement désignés au Brésil en tant que « Nippo-brésiliens » (*nipo-brasileiros*) et non pas simplement Brésiliens avec des origines asiatiques. En dépit du nombre de générations les séparant des premiers immigrés japonais, leur identité est dite *hyphenated*,

*hyphen* signifiant tiret ou trait d'union en anglais <sup>14</sup>, en raison de cette difficulté voire de cette impossibilité à intégrer l'identité ethnique asiatique au *melting-pot* brésilien <sup>15</sup>. Chez de nombreux Nippo-brésiliens, l'idéalisation du Japon fut ainsi renforcée par le fait que l'ethnicité japonaise a été exclue de l'identité nationale brésilienne, nourrissant l'hypothèse que les Nippo-brésiliens, souvent considérés au Brésil comme les Japonais du Brésil, se sentiraient plus chez eux au Japon qu'au Brésil. Précisons néanmoins que cette marginalisation identitaire ne s'est pas accompagnée d'une marginalisation sociale, car les Nippo-brésiliens jouissent dans l'ensemble d'une considération sociale plutôt positive et peuvent même être considérés comme une « minorité modèle <sup>16</sup> ».

Or la réalité de l'expérience migratoire confronta les Nippo-brésiliens aux mythes identitaires entretenus au Brésil : le Japon qu'ils s'étaient imaginé avait été construit par les projections de leurs parents et de leurs grands-parents. L'ouvrage au titre révélateur *La chute des mythes (A quebra dos mitos* <sup>17</sup>) rassemble une sélection de lettres et de poèmes envoyés par les émigrés nippo-brésiliens au Japon à l'un des premiers journaux lusophones du pays, le journal *International Press* <sup>18</sup>, qui expriment les espoirs très souvent déçus de l'émigration au Japon :

Qui d'entre nous n'a pas ressenti le choc thermique de la froideur et de l'absence de chaleur humaine ici... Ces images-là ne nous avaient [...] jamais été transmises par nos parents <sup>19</sup>.

Car l'expérience migratoire de la plupart des Nippo-brésiliens dans les années 1990 était celle de la découverte d'un Japon péri-urbain,

industriel et éloigné des grands centres urbains (à l'exception de Nagoya), des dortoirs non-mixtes réquisitionnés par l'usine au sein de laquelle ils n'avaient que des contrats temporaires (*hisei shain* 非正社員), quand leur passeport ne se voyait pas confisqué par un agent intérimaire frauduleux...

Dès Narita on m'imposait une nouvelle direction /  
Sur la route on me pressait dans un convoi étriqué /  
On m'entassait dans un appartement avec une flopée de  
gens /  
Dans cette usine j'ai même perdu... ma propre main 20.

Extrait dans sa version originale

Em Narita já me impuseram uma nova direção /  
Na estrada me apertaram num pequeno lotação /  
Me botaram num apato junto com uma multidão /  
Naquela fábrica até perdi... a minha mão !!

Souvent ballottés d'une entreprise à l'autre, au gré des renouvellements de leurs contrats et de leurs affectations décidées par les agences intérimaires, les Nippo-brésiliens formèrent une population de travailleurs mobiles et flexibles répondant aux besoins économiques de leurs employeurs. Au début des années 1990, ils étaient principalement employés dans des usines d'assemblage de pièces automobiles (Subaru, etc.) ou électroniques, dans les zones industrielles des départements de la région du Kantō (Gunma et Saitama) puis, un peu plus tard, du Tōkai (départements de Aichi et Shizuoka).

L'usine a donc été, pour les Nippo-brésiliens, à la fois le lieu de

l'expérience du travail dit « 3K » à savoir *kitsui*, difficile, *kitanai*, sale, *kiken*, dangereux, et celui de la socialisation, parfois hostile, avec les Japonais des classes sociales les moins favorisées 21. Angelo Ishi explique comment cette expérience de la dégradation et du déclassement du statut social des Nippo-brésiliens constitua un prélude à leur communautarisation sur le sol japonais. Car la population nippo-brésilienne, qui bénéficiait au Brésil d'une image positive et d'une position sociale plutôt élevée, ne fut néanmoins pas épargnée par la crise brésilienne et il arriva même que des Nippo-brésiliens hautement qualifiés voire des intellectuels se retrouvent à travailler en usine au Japon 22.

Loin de Tokyo, loin de l'image fantasmée d'un Japon accueillant, loin du tumulte urbain de São Paulo d'où provenaient de nombreux Nippo-brésiliens, l'expérience initiale des premiers émigrés nippo-brésiliens fut donc celle de la fin de nombreux mythes. S'ils avaient été choisis par les autorités japonaises en raison de leur potentiel d'invisibilité culturelle et ethnique, « les nikkeijin étant les plus japonais parmi les étrangers 23 », l'expérience de la plupart des Nippo-brésiliens fut celle du rejet et, ainsi, de la découverte de la part brésilienne de leur identité, découverte qui découlait de leur expérience de socialisation. Les Nippo-brésiliens, en faisant l'expérience de la dureté du travail en usine au Japon, abandonnèrent la vision idéalisée du Japon qu'ils avaient héritée de leurs parents et grands-parents. En réaction, ils élaborèrent à leur tour une vision fantasmée de leur Brésil natal 24. Au mythe du retour 25 des descendants de Japonais à la terre de leurs ancêtres 26 s'est substitué le mythe du retour des Nippo-brésiliens à leur terre natale. Dès lors s'est développé au Japon, chez les émigrés venus du Brésil, un discours de la *saudade* 27, ou nostalgie, du Brésil.

Cette notion de *saudade* a été adoptée en même temps que la langue portugaise au Brésil, où l'on célèbre le 30 janvier de chaque année la « Journée nationale de la *saudade* ». En tant qu'élément constitutif de l'identité nationale brésilienne, l'expérience de la *saudade* est aussi devenue une composante de l'identité de la diaspora brésilienne, au Japon comme ailleurs <sup>28</sup>. Néanmoins, dans le cas des émigrés nippo-brésiliens, l'adoption du discours de la *saudade* pour le Brésil agit comme une confirmation de leur brésilianité jusqu'alors mise en doute, hypothétique ou incomplète. Car avant la migration vers le Japon, la *saudade* des Nippo-brésiliens était celle qu'ils éprouvaient pour le Japon, comme en témoigne la chanson populaire brésilienne datant de 1987 « Saudade do Japão » du duo de chanteurs nippo-brésiliens Kasuo e Fujiwara <sup>29</sup> :

Quelle douce nostalgie / *Ai que saudade gostosa*  
Fait vibrer ma guitare / *Ponteando meu violão*  
Je revois le temps de l'enfance / *Revejo o tempo da infância*  
Dans mes souvenirs / *A minha recordação*  
Et me remémore ma chère maman / *E lembrar mamãe querida*  
Encore là-bas au Japon / *Ainda lá no Japão*  
Si tendre et apaisante / *Tão meiga me acalentando*  
Me chantant cette douce berceuse / *Cantando a doce canção*  
"Dors, mon bébé, dors / *Nen nen koro ri yo o koro ri yo*  
Mon bébé tu es au Japon / *Bōya wa yo nihon da nee*  
Alors endors-toi" / *nenne shina* <sup>30</sup>  
Ma pauvre maman a vécu / *Mamãe coitada vivia*  
Avec tant d'inquiétude / *Com tanta preocupação*  
En quittant notre terre / *Em deixar a nossa terra*  
Ce joli torrent / *Aquele lindo torrão*  
La *saudade* que j'ai ressentie / *A saudade que eu sentia*  
De la fleur de cerisier / *Da cerejeira em botão*  
Je me souviens encore du jour / *Me lembro ainda do dia*  
De notre adieu au Japon / *Do nosso adeus do Japão*

Avant l'émigration au Japon, de nombreux Nippo-brésiliens désignés par la plupart des autres Brésiliens comme « Japonais » souffraient au Brésil d'un « déficit de brésilianité ». Celui-ci fut en quelque sorte « rattrapé » à leur arrivée au Japon, lorsque l'expérience de la *saudade* fonda leur identité brésilienne et leur permit d'adhérer pleinement au discours du Brésil comme terre natale, terre du réconfort pré-migration, « meilleur pays du monde <sup>31</sup> », et désormais destination du retour <sup>32</sup>. Cette renégociation identitaire est la conséquence d'une double déception des émigrés nippo-brésiliens, déçus de l'accueil ou plutôt du non-accueil des Japonais, ainsi que de la société japonaise pour qui les *nikkeijin* ne furent pas ces « presque Japonais » auxquels ils s'attendaient. Le pari de l'immigration ethnique comme garante de l'homogénéité japonaise se révéla donc infructueux.

## **L'impossible retour à la case départ : l'expérience *decasségui*, prélude à l'immigration définitive au Japon <sup>33</sup>**

Ces expériences collectives de désillusion, d'une brésilianité découverte au Japon et de la *saudade* pour le Brésil vont être à l'origine de l'organisation communautaire des émigrés nippo-brésiliens.

Ayant désormais pour objectif commun déclaré le retour au Brésil, ils furent dès lors appelés *dekasegi* selon l'orthographe japonaise, ou *decasséqui*, selon l'orthographe portugaise du Brésil. Ce terme s'imposa dans les médias brésiliens, parmi les nippo-brésiliens eux-mêmes puis dans les médias japonais pour désigner l'expérience migratoire des Nippo-brésiliens au Japon, leurs conditions de travailleurs ouvriers temporaires, leur renégociation identitaire liée à leur changement de position ethnique et socio-économique entre le Brésil et le Japon et surtout la dimension temporelle et temporaire de leur expérience, en attente du retour au Brésil.

Initialement, la migration *decasséqui* était principalement le fait d'hommes seuls qui, afin d'économiser le plus d'argent possible en un minimum de temps, acceptaient des conditions de travail précaires (contrats courts et temporaires) ainsi que des conditions de vie spartiates : vie en communauté dans des dortoirs parfois insalubres et isolés, appartenant à leur entreprise ou à leur agence intérimaire. C'est dans les départements du Kantō nord, tels que Gunma, Nagano, Kanagawa <sup>34</sup> dans la banlieue de Tokyo, Saitama et Ibaraki, où étaient implantées la majorité des petites et moyennes entreprises du secteur industriel employant des Brésiliens, que l'on vit rapidement apparaître les premiers commerces brésiliens dits « ethniques ».

À partir de 1998 et jusqu'à la crise de 2008, la migration familiale remplaça progressivement la migration d'hommes seuls, la modification législative permettant l'immigration de *nikkeijin* et de leurs conjoints, potentiellement sans origine japonaise, grâce au visa réservé aux « conjoints de japonais » (*nihonjin no haigūsha tō* 日本人の排愚者等). Avec le regroupement familial, la durée de séjour au Japon tendit à s'allonger indéfiniment, c'est la phase de fixation de la communauté <sup>35</sup>. L'arrivée des femmes et des familles de migrants se

traduisit par le départ progressif des Nippo-brésiliens des dortoirs de l'entreprise pour aller habiter dans des appartements plus spacieux, dans le parc locatif privé ou dans des logements sociaux publics <sup>36</sup>. L'immigration familiale constitua donc une étape décisive de l'installation sur le long terme des Nippo-brésiliens au Japon. Leurs lieux d'implantation se diversifièrent, se déplaçant vers le sud-ouest du pays. Entre 1994 à 2005, la population brésilienne diminua dans les départements de la région de Kantō mais augmenta de 42 % à 58 % dans les départements de Aichi, Gifu, Mie, Shiga et Shizuoka dans la région de Tokai <sup>37</sup> où l'on assista à l'ouverture de commerces, de restaurants et de services spécifiquement dédiés aux Brésiliens mais aussi d'écoles délivrant une éducation en portugais. La communautarisation des Nippo-brésiliens se renforça au sein de certaines villes, comme celle d'Oizumi dans le département de Gunma où la proportion de Brésiliens dépasse encore les 10 % du total de la population <sup>38</sup>, ou celle de Hamamatsu <sup>39</sup> dans le département de Shizuoka, où la population brésilienne atteint son pic en 2008 avec 19 461 Brésiliens pour un total de 33 326 étrangers. Il y devint possible de vivre dans des bulles brésiliennes sans réel contact avec la population japonaise <sup>40</sup>. Les villes d'Oizumi et de Hamamatsu sont ainsi des exemples de ce que l'on surnomma les « villes brésiliennes du Japon <sup>41</sup> » dans lesquelles la présence d'immigrés brésiliens est ostensible dès l'arrivée à la gare où les panneaux de signalisation sont traduits en portugais. La « brésilianité » d'Oizumi a même fait l'objet d'une mise en tourisme : des compagnies proposent aux Japonais des circuits en bus leur permettant de vivre une expérience brésilienne avec, au programme, la visite d'écoles japonaises, la découverte de la cuisine brésilienne, sans oublier les « typiques » spectacles de samba <sup>42</sup>.

L'implantation d'infrastructures communautaires au sein des quartiers brésiliens du Japon permit de mieux combler le fossé entre ici et là-bas, entre le lieu réel de vie et le lieu où les *decasségui* souhaitaient être, et d'ainsi atténuer leur *saudade*. Avant l'avènement d'internet, la télévision brésilienne câblée, retransmise au Japon à la même heure qu'au Brésil (donc avec douze heures de décalage) permettait par exemple aux *decasségui* du Japon d'assister à leurs programmes télévisés habituels, à l'heure à laquelle ils y assistaient au Brésil. Car la majorité des *decasségui* vivaient une situation de déchirement entre leur *saudade* brésilienne les incitant à rentrer au plus vite et leur objectif d'enrichissement les poussant à rester plus longtemps au Japon : « tous disent qu'ils vont rentrer et se retrouvent coincés dans cette incertitude <sup>43</sup> ». Les difficultés de réadaptation au marché de l'emploi brésilien, quand le retour avait lieu, ont souvent contraint les Nippo-brésiliens à faire demi-tour et à repartir travailler au Japon, se trouvant ainsi pris dans un processus de migration circulaire <sup>44</sup>. D'une part la rupture de carrière occasionnée par l'expérience du travail dans les usines japonaises empêcha de nombreux Nippo-brésiliens de retrouver un poste au même niveau de qualification que celui qu'ils avaient avant l'émigration au Japon. D'autre part, beaucoup de *decasségui* avaient nourri le rêve d'ouvrir leur propre commerce ou entreprise en y investissant leurs économies, mais peu y parvinrent réellement, car il n'est pas aisé de s'improviser commerçant ou chef d'entreprise. Mais, par-dessus tout, l'écart de niveau économique entre les deux pays était tel que les revenus japonais, même pour des emplois peu qualifiés, sont restés pendant longtemps plus élevés que les salaires brésiliens.

Les allées et venues entre Brésil et Japon ainsi que la création de bulles brésiliennes aboutirent, à plus long terme et dans la majorité

des cas, à une installation définitive au Japon, ce dont témoigne la constante augmentation des demandes de visa de résident permanent. En effet, dans les années 1990 la plupart des Nippo-brésiliens entraient sur le territoire japonais grâce au visa de résidence longue durée (*teijūsha*), délivré spécifiquement aux *nikkeijin*, et les Brésiliens sans origine japonaise grâce au visa de « conjoint de Japonais ». Mais, à partir de 1998, le nombre de demandes de visa de « résident permanent » (*eijūsha* 永住者) ne cessera d'augmenter pour surpasser, en 2009, le nombre de détenteurs de visa de résidence longue durée. Aujourd'hui, plus de la moitié des Nippo-brésiliens immigrés <sup>45</sup> au Japon sont en possession du visa de résident permanent qui, s'il ne permet pas de voter aux élections, donne droit à la vie la plus stable : accès à la propriété privée, aux prêts bancaires, etc. Pourtant, bien que leurs conditions de vie se soient stabilisées — de nombreux Nippo-brésiliens sont devenus propriétaires de maisons et/ou parents d'enfants scolarisés dans des écoles japonaises, nombre d'entre eux conservèrent la « mentalité *decasségui* <sup>46</sup> », toujours victimes du syndrome de la « tête dans les deux mondes » et se déplaçant au gré des opportunités professionnelles à la recherche des salaires les plus attrayants.

La crise économique mondiale frappa de plein fouet le Japon en 2008, causant la perte massive d'emploi chez les Nippo-brésiliens qui y résidaient alors. Elle fit surgir un besoin de représentation collective et de structuration en tant que communauté politique, désireuse de s'établir et de s'investir dans la société japonaise <sup>47</sup>. Dans les villes abritant une importante population étrangère, le taux de chômage des Brésiliens atteignit, dans les pires moments de la crise, 60 à 70 %. Sans emploi, nombre d'entre eux se sont retrouvés dans l'impossibilité de payer loyer, scolarité des enfants et nourriture,

voire, dans les cas les plus extrêmes mais néanmoins fréquents, à la rue. Dès le début de la crise, des bénévoles réunis au sein du mouvement collectif « SOS Comunidade » se mobilisèrent afin d'organiser l'entraide, mais aussi de revendiquer leurs droits, sortir de l'invisibilité et faire connaître leur sort à l'ensemble de la population japonaise. Face à l'urgence de la situation, les leaders communautaires formèrent le 14 février 2009 le « Réseau national des Brésiliens du Japon » (Network nacional de brasileiros no Japão, NNBJ), à l'ambassade brésilienne de Tokyo. Le but immédiat du NNBJ était de coordonner et de faire aboutir les revendications brésiliennes auprès des autorités japonaises 48. Selon Hidekichi Hashimoto, membre fondateur de l'association ABC Japan 49, la crise de 2008-2009 consacra le changement de statut des Brésiliens du Japon de « *decasségui* », dont l'unique objectif était le retour au Brésil, à celui d'« immigrants brésiliens au Japon » désireux de bâtir leur avenir et celui de leur famille au Japon. Depuis, la « fin de l'ère *decasségui* » a été officiellement réaffirmée à de nombreuses occasions. En 2015, la « déclaration de Yokohama », qui fut rédigée 50 à l'occasion de la réunion du Conseil de citoyens du consulat brésilien de Tokyo, se concluait ainsi par « Nous avons choisi de rester ! ». Ce message se retrouvait aussi dans la « Lettre des 30 ans » rédigée en portugais et japonais (30 shūnen kinen shokan 30 周年記念書簡 / Carta dos 30 anos) et présentée conjointement aux autorités brésiliennes et japonaises par les trois Conseils de citoyens de Hamamatsu, Nagoya et Tokyo. En voici un extrait :

«

[...] Nous nous sommes enracinés et avons créé des liens au Japon, de sorte que le retour définitif au Brésil ne constitue plus l'horizon pour la plupart d'entre nous qui résidons au Japon de manière permanente. [...] Nous sommes des ouvriers, des entrepreneurs, des artistes, des universitaires, des agriculteurs, des étudiants, des femmes au foyer, des employés des collectivités locales. [...] Nous ne nous identifions plus comme *decasséqui*. [...] Nous sommes des Brésiliens résidant au Japon, des citoyens conscients de nos droits et devoirs en tant que membres de la société japonaise. [...] Pour notre plus grand bien et celui du Japon qui nous accueille avec beaucoup de bienveillance, nous pensons que le mot d'ordre du moment est INTÉGRATION <sup>51</sup> — ce qui n'implique pas de renoncer à notre identité brésilienne. Nous réitérons notre ferme conviction que, tout comme le Brésil qui a grandement bénéficié de l'intégration des immigrés japonais et de leurs descendants, le Japon bénéficiera également grandement d'un tel processus. [...] Cette intégration que nous voulons faire progresser rendra notre présence dans ce pays encore plus positive et donnera l'occasion à la communauté brésilienne de rendre au Japon, la contribution que nos ancêtres ont apportée au Brésil <sup>52</sup>.

Cela fait donc une dizaine d'année que les représentants de la communauté brésilienne n'ont de cesse de clamer, dès que l'occasion officielle se présente, leur attachement au Japon et leur désir d'y être considérés comme des membres à part entière. Ils expriment ainsi la volonté de pouvoir s'intégrer au Japon en tant qu'immigrés brésiliens sans avoir à renier leurs origines. Qu'en est-il néanmoins de la position des autorités japonaises à l'égard de cette population ?

# De la difficulté de s'intégrer dans un pays qui ne veut pas d'immigrés

La crise de 2008-2009 constitua un tournant collectif pour les Brésiliens qui cessèrent dès lors de n'être animés que par la perspective d'un retour au Brésil. À l'inverse, les autorités japonaises réagirent en mettant en place un certain nombre de mesures de crise traduisant leur volonté... de ne pas « garder » sur leur territoire cette même population. Alors que les mesures de professionnalisation et d'enseignement du japonais s'adressaient à l'ensemble des travailleurs étrangers en situation de difficulté, l'aide au retour s'adressait spécifiquement aux travailleurs *nikkei*.

Au pic de la crise, de nombreux Nippo-brésiliens sans emploi firent le choix de repartir au Brésil : leur population au Japon diminua ainsi de 14,4 % entre 2008 et 2009 <sup>53</sup>. Or sur les 45 000 Brésiliens retournés au Brésil entre 2008 et 2009, 25 000 rentrèrent « spontanément » au Brésil et 20 000 acceptèrent l'offre gouvernementale japonaise d'aide au retour (*Kikoku shien jigyo* 帰国支援事業) <sup>54</sup>. Cette aide financière de 300 000 yens pour le demandeur d'aide, plus 200 000 yens pour chaque membre de la famille du demandeur (somme suffisante pour couvrir le prix du billet retour vers le Brésil) fut d'abord proposée sans possibilité de revenir au Japon, puis, sous la pression des critiques internationales <sup>55</sup>, avec une possibilité d'y retourner « au

bout de trois ans environ (*sainyūkoku kinshi kikan wo sannen wo medo ni suru* 再入国禁止期間を3年を目処にする) », c'est-à-dire à partir de mars 2012. Le gouvernement laissa néanmoins entendre qu'il pourrait anticiper comme retarder l'autorisation de leur ré-entrée sur le territoire en fonction de la conjoncture économique japonaise <sup>56</sup>. Une fois les trois ans écoulés, les bénéficiaires de l'aide ne furent en effet pas autorisés à rentrer au Japon, poussant certains Nippo-brésiliens à traduire l'État japonais en justice. C'est le cas de Giullyane Futenma : arrivée à l'âge de sept ans au Japon avec sa famille, elle avait dix-sept ans et était donc mineure quand ses parents décidèrent de rentrer au Brésil en juin 2009 avec l'aide octroyée par le gouvernement japonais. Lucas Futenma, son petit ami de l'époque, rencontré à Hamamatsu, rentra lui aussi au Brésil mais sans l'aide financière japonaise. Le couple se maria en 2011 au Brésil et Lucas repartit en juin 2012 travailler au Japon puis effectua les démarches afin de faire revenir son épouse en tant que « conjointe de japonais », ce qui lui fut refusé au motif qu'elle avait quitté le Japon avec l'aide du gouvernement japonais et que les bénéficiaires de cette aide n'étaient pas encore autorisés à revenir sur le territoire japonais. La plaignante gagna son procès et put revenir au Japon en juillet 2013 en tant qu'épouse de *nikkei*, mais il fallut attendre octobre 2013, soit un an et demi après la période des trois ans pour que ces anciens bénéficiaires de l'aide puissent être officiellement ré-admis au Japon. Toutefois, les conditions d'obtention du visa s'étaient durcies : alors que la plupart des Brésiliens sont généralement employés au Japon avec des contrats temporaires d'une validité de quelques mois seulement, ils devaient obtenir une attestation d'emploi d'un an de la part de leur employeur japonais <sup>57</sup>...

Le message délivré par les autorités japonaises à l'égard des *nikkeijin*

est donc peu ambigu : il s'agit d'une population acceptée pour son utilité économique, mais qui devient indésirable lorsque les entreprises japonaises n'ont plus besoin d'elle 58. La modification législative de juillet 2018 censée autoriser les *yonseï* (*nikkeijin* de la quatrième génération) à venir travailler au Japon confirme cette interprétation, tant les conditions d'obtention du visa sont drastiques. Les candidats *yonseï* doivent être âgés entre 18 et 30 ans, ils ne peuvent pas être accompagnés, ils doivent être en possession du JLPT N4 (niveau de japonais)... Précisons qu'afin de pouvoir renouveler ce visa, initialement délivré pour trois ans, le détenteur du visa doit avoir amélioré son niveau de japonais et être en possession du JLPT N3. Dans les faits, entre juillet 2018 et juillet 2019, seulement 43 visas furent octroyés aux candidats *yonseï* (alors que les autorités avaient prévu de délivrer environ 4 000 visas par an)...

C'est sur ce même modèle d'acceptation conditionnelle de l'immigration que la Chambre haute adopta, le 8 décembre 2018, une proposition de loi légalisant l'immigration de travailleurs non qualifiés. Cette révision législative, entrée en vigueur en avril 2019, permet aux étrangers ayant des « talents spécifiques » (*tokutei ginō* 特定技能) de venir travailler au Japon dans quatorze domaines professionnels spécifiques. Ces étrangers aux « talents spécifiques » peuvent bénéficier de deux différents types de visa en fonction de leur degré de qualification :

– le visa de type 1 (*tokutei ginō 1 gō* 特定技能1号) d'une durée de cinq ans et qui doit être renouvelé tous les quatre, six ou douze mois en fonction des cas. Il concerne des candidats ayant réussi les tests d'évaluation des compétences spécifiées pour l'un des quatorze domaines professionnels identifiés par les autorités ainsi qu'un teste

de niveau de langue, le *Japanese Proficiency Evaluation Test* (JPET) ou le niveau 4 du JLPT.

– le visa de type 2 (*tokutei ginō 2 gō* 特定技能2号) d'une durée de trois ans et renouvelable indéfiniment (doit être renouvelé tous les six, douze ou trente-six mois en fonction des cas). Les candidats doivent posséder des qualifications supérieures pour le secteur naval, machinerie navale et construction, et ont, contrairement à la première catégorie, la possibilité d'emmener leurs familles <sup>59</sup>.

Malgré des restrictions strictes, similaires à celles imposées aux *yonsei*, concernant la profession et la durée de séjour des candidats étrangers aux « talents spécifiques <sup>60</sup> », l'immigration de main-d'œuvre non qualifiée fut, pour la première fois dans l'histoire de l'après-guerre, autorisée officiellement en tant que telle : les étrangers peu ou pas qualifiés n'avaient été autorisés à venir travailler au Japon que de manière indirecte, pour un stage ou en raison de leur origine japonaise, comme c'est le cas des Nippo-brésiliens. Si Abe Shinzō insista pour ne pas qualifier cette mesure de politique d'immigration (*imin seisaku* 移民政策), cette modification représenta un changement drastique, si ce n'est dans la politique d'immigration, mais du moins dans la perception collective de la question migratoire désormais à l'agenda politique national.

Or l'absence de politique nationale officielle d'immigration engendra des difficultés structurelles en matière, entre autres, d'éducation et de logement, entravant l'intégration des étrangers immigrés que les initiatives de cette population elle-même et des localités à forte concentration d'étrangers n'arrivèrent pas toujours à résorber via des mesures faisant la promotion de la coexistence multiculturelle (*tabunka kyōsei* 多文化共生) <sup>61</sup>.

La situation des enfants brésiliens scolarisés au Japon reste très diverse et varie en fonction de l'âge d'arrivée au Japon, des expériences de scolarisation (type d'école fréquentée : japonaise ou brésilienne), du niveau scolaire, de la situation familiale et professionnelle des parents, des projets de retour au Brésil, etc. Malgré l'ample mobilisation de la communauté brésilienne dans le domaine de l'éducation <sup>62</sup>, de nombreuses failles persistent dans la prise en charge scolaire des enfants étrangers au Japon, notamment lorsqu'ils sont en difficulté. Afin de répondre aux besoins spécifiques des enfants brésiliens n'arrivant pas à s'adapter au système scolaire japonais et parfois victimes de brimades <sup>63</sup> ou de mieux répondre aux attentes des parents, de nombreuses écoles privées brésiennes, à la scolarité onéreuse, se sont développées dès les premières années de la migration *decasséqui*. Comme le gouvernement japonais ne reconnaît pas l'enseignement qui y est donné, les élèves qui y sont scolarisés ne peuvent théoriquement poursuivre des études supérieures qu'au Brésil, les condamnant, s'ils restent au Japon, à ne pouvoir envisager qu'un avenir professionnel non qualifié. Or s'il peut paraître normal que le ministère de l'Éducation japonais ne « valide » pas un enseignement délivré en langue étrangère, il convient de rappeler que ces établissements se sont d'abord développés pour pallier les problèmes de scolarisation des enfants brésiliens au sein des écoles publiques japonaises. Car l'obligation de scolarisation au Japon ne vaut que pour les Japonais (*kokumin* 国民) et non pour les étrangers. D'ailleurs, en 2019, on estimait que 19 471 des 123 830 enfants étrangers en âge d'être scolarisés pourraient ne pas l'être, soit 16 à 18 % des enfants étrangers ou un enfant sur six <sup>64</sup>...

Si la majorité des enfants brésiliens sont désormais scolarisés dans le système public japonais, et non dans le système privé brésilien du

Japon (à titre d'exemple, on estime aujourd'hui que dans la ville d'Oizumi, 90 % des jeunes brésiliens sont scolarisés en école japonaise <sup>65</sup>), on constate néanmoins la persistance de difficultés au sein des plus jeunes générations de Nippo-brésiliens nés au Japon et scolarisés depuis leur plus jeune âge dans des écoles japonaises. En 2021, sur les 47 627 élèves étrangers ayant besoin d'une aide supplémentaire pour l'apprentissage de la langue japonaise (*Nihongo shidō ga hitsuyōna gaikokuseki no jidō-seito* 日本語指導が必要な外国籍の児童生徒), ce sont les élèves de langue maternelle portugaise, donc très probablement brésiliens, qui étaient les plus nombreux : ils étaient 11 957 (un peu plus de 25 % du total), devant 9 940 élèves chinois <sup>66</sup>. Il apparaît donc que ce sont les élèves brésiliens qui se trouvent en situation de plus grande fragilité scolaire. Précisons en outre que la scolarisation des enfants étrangers se fait dans les écoles japonaises en fonction de l'âge (et non pas des compétences/du niveau scolaire) et le passage dans les classes supérieures est quasi « automatique » tant que l'enfant se rend en classe : il arrive donc que des enfants étrangers dont le niveau de japonais est insuffisant se retrouvent dans des classes à un niveau trop élevé et terminent l'école primaire sans pour autant en avoir assimilé les connaissances.

À cet impensé politique qu'ont longtemps été l'immigration et l'éducation des enfants étrangers se sont rajoutées les réformes conditionnant l'accès aux logements HLM ayant eu pour conséquence d'y augmenter, en plus du nombre d'étrangers, la proportion de Japonais précaires : personnes âgées isolées, bénéficiaires du *seikatsu hogo* 生活保護 (équivalent du RSA), personnes handicapées, femmes victimes de violences domestiques, etc <sup>67</sup>. Depuis les années 1990, d'innombrables reportages sensationnalistes tiennent régulièrement les étrangers pour responsables de l'augmentation de l'insécurité et

de la délinquance dans ces cités HLM vétustes comme Homi danchi 保見団地 ou Tōshinchō danchi 東新町団地 68. Dans leur morceau « E.N.T 69 » soit East New Town, traduction anglaise de Tōshinchō danchi d'où ils sont originaires, les rappeurs nippo-brésiliens et japonais du groupe de hip-hop GREEN KIDS racontent leur quotidien de « gosses de cité (*danchikko* 団地っ子) 70 » sur fonds de déscolarisation, délinquance juvénile, drogue, pauvreté et sentiment d'exclusion 71. C'est en rapping en japonais que les membres du groupe 72, pour la plupart nés à la fin des années 1990 et scolarisés au Japon (à l'exception de DJ PIG, Futamata Crespo Alex, né au Brésil et arrivé au Japon à l'âge de douze ans) sans pour autant avoir terminé le lycée, ont trouvé une échappatoire aux difficultés de leur condition d'enfants d'immigrés au Japon, travaillant à l'usine comme leurs parents. Ils clament ainsi leur attachement à leur *danchi* d'origine, rappelant aux Japonais leur appartenance au pays, en réponse aux « Rentrez chez vous ! (*jibun no kuni ni kaere* 自分の国に帰れ) » qui leur ont été scandés depuis l'enfance 73. Malgré la persistance de ces fragilités parmi les jeunes générations de Nippo-brésiliens, ils sont de plus en plus nombreux à suivre une scolarité normale et à accéder aux études supérieures en intégrant le marché de l'emploi japonais à des postes qualifiés ou hautement qualifiés. Le souci de nombreux parents de ces enfants « presque japonais 74 » n'est d'ailleurs pas leur intégration mais plutôt la transmission de la culture brésilienne et de la langue portugaise du Brésil dans un contexte où elle n'est plus leur langue de communication principale. Le portugais langue d'héritage (PLH - *Português como Lingua de Herança*) est ainsi de plus en plus enseigné au Japon par des associations brésiliennes 75.

# Conclusion

On constate qu'un hiatus persiste entre, d'un côté, le point de vue des leaders communautaires brésiliens du Japon qui considèrent désormais les résidents brésiliens du Japon (*zainichi burajirujin* 在日ブラジル人) <sup>76</sup> comme de véritables immigrants, des membres à part entière de la société japonaise (*Nihon shakai no ichiin* 日本社会の一員) et, de l'autre, celui des autorités japonaises qui, à la moindre difficulté, sont tentées d'adopter à nouveau les réflexes protectionnistes. Cela a par exemple été vu durant la pandémie, lors de laquelle le pays se ferma complètement. En trois décennies, la population brésilienne du Japon a affronté de nombreux défis et est passée tour à tour du statut de parents proches des Japonais à celui d'étrangers indésirables puis d'émigrés temporaires. Le profil des Nippo-brésiliens a aussi évolué : du migrant célibataire aux familles, en passant par des entrepreneurs internationaux ou encore de jeunes Nippo-brésiliens effectuant des « petits boulots » (*arubaito* アルバイト) en usine pendant quelques mois dans le but de se faire de l'argent de poche ou de financer leurs études. Mais, depuis la crise de 2008, les représentants de la communauté brésilienne du Japon n'ont cessé de clamer l'attachement des Brésiliens au Japon, et les chiffres démontrent cette stabilisation de la communauté : ils sont moins nombreux mais sont, pour la plupart, plus enclins à rester au Japon. Lors de la triple catastrophe de Fukushima en 2011, les journaux firent leurs gros titres sur la vague de fuite des étrangers, rebaptisés pour l'occasion *flyjin* (combinaison de l'anglais *to fly* : « voler » et du japonais *gaikokujin* : « étranger »), mais la plupart des Brésiliens restèrent et se mobilisèrent pour aider les victimes du Tōhoku.

Depuis janvier 2023, les jeunes acteurs brésiliens Sagae Lukas et Wakedo Fazile ainsi que le rappeur Shimada Alan (Flight-A de GREEN KIDS) partagent l'affiche du film FAMÍLIA (Izuru Narushima 成島 出 121min) aux côtés d'acteurs japonais célèbres tels que Koji Yakusho et Ryo Yoshizawa. Tourné au Homi danchi, ce film, qui cherche à montrer la manière dont, malgré les différences culturelles ou de nationalité, il est possible de recréer une « famille », permettra peut-être de renverser le stigmate dont pâtissent encore les Nippo-brésiliens 77.

Car quoique ancrée au Japon, et de plus en plus « visible », la communauté nippo-brésilienne continue de se trouver structurellement dans une situation de plus grande fragilité que les autres communautés étrangères et membres de la société japonaise. C'est ce qu'Angelo Ishi appelle le « syndrome du salaire horaire », c'est-à-dire la dépendance à des emplois précaires, certes faciles à obtenir, mais qui maintiennent dans une position de plus grande fragilité sociale 78. Selon lui, c'est aussi ironiquement à cause du visa *nikkei* que la carrière de nombreux Nippo-brésiliens stagne : ils sont employés en tant que descendants de Japonais et non en fonction de leurs qualifications, ni même de leurs diplômes ou de leur expérience professionnelle. Cette fragilité est aussi celle de nombreux enfants brésiliens scolarisés dans des écoles japonaises et qui rencontrent eux-aussi plus de difficultés. Or dans un Japon en pleine crise démographique, connaissant l'un des taux de vieillissement les plus élevés au monde, la présence d'une population immigrée proportionnellement plus jeune représente un atout 79. L'intégration de cette communauté, au sein de toutes les classes et de tous les territoires de la société japonaise, en tant que membres actifs n'est pas qu'un enjeu local mais constitue bel et bien un défi national,

décisif pour le futur du Japon. D'autant que la population brésilienne se prépare à un nouveau défi, celui de son propre vieillissement <sup>80</sup>. Or la retraite et la fin de vie (funérailles) sont parfois difficiles à envisager sereinement au Japon, lorsque l'objectif de toute une vie de labeur... a été de repartir au Brésil.

## Notes et compléments

- 1 Kajita, Takamichi 梶田 孝道, « *Kairi suru nashonarizumu to esunishiti : 'Nikkeijin' ni okeru hōteki shikaku to shakaigakuteki genjitsu to no aida*乖離するナショナリズムとエスニシティー—「日系人」における法的資格と社会学的現実との間」(Nationalisme et ethnicité divergents : entre la qualification juridique et la réalité sociologique chez les 'nikkeijin') », dans Kazuo Aoi 青井和夫, Akira Takahashi 高橋徹 et Kokichi Shoji 庄司興吉, *Shimin-sei no hen'yō to chiiki shakaimondai - 21 seiki no shimin shakai to kyōdō-sei : Kokusai-katonaimen-ka* 『市民性の変容と地域・社会問題—21世紀の市民社会と共同性：国際化と内面化』(Transformation de la citoyenneté et problèmes régionaux/sociaux — la société civile au XXI<sup>e</sup> siècle et les communautés : internationalisation et internalisation), Tokyo : Azusa shuppansha, 1999, p. 139-165.
- 2 Ōguma, Eiji 小熊 英二, *Tan'itsu minzoku shinwa no kigen : 'Nihonjin' no Jigazō no Keifu* 単一民族神話の起源—「日本人」の自画像の系譜 (L'origine du mythe de l'homogénéité : une généalogie d'autoportraits des 'Japonais'), Tōkyō, Shin yōsha, 1995.
- 3 Burgess, Chris, « Maintaining Identities Discourses of Homogeneity in a Rapidly Globalizing Japan », *Electronic Journal of Contemporary Japanese Studies*, 2004.
- 4 Yamanaka, Keiko, « Return Migration of Japanese-Brazilians to Japan : The Nikkeijin as Ethnic Minority and Political Construct », *Diaspora*, vol. 5, n° 1, 1996, p. 65-97.
- 5 Pour plus de clarté et afin de faire référence à la dimension ethnique de la modification de la loi migratoire, nous choisissons dans cet article de nommer « Nippo-brésiliens » le groupe d'immigrés de nationalité brésilienne arrivés à partir des années 1990. Il convient néanmoins de préciser que ce groupe est hétérogène et n'est pas composé uniquement de Nippo-brésiliens, mais aussi de Brésiliens sans origine japonaise ou métis venus travailler au Japon avec le visa réservé aux « conjoints de japonais » (*nihonjin no haigūsha* 日本人の排愚者等) en tant que conjoint de *nikkeijin*. S'il existe des statistiques ethniques officielles pour la population brésilienne (IBGE - Institut brésilien de géographie et de statistiques) selon lesquelles la population brésilienne d'origine asiatique est estimée à 1 % du total de la population brésilienne, nous ne possédons que des estimations, mais pas de statistiques précises, quant à la composition ethnique de la population brésilienne émigrée au Japon. On sait néanmoins que cette dernière est majoritairement composée de Nippo-brésiliens. Il convient aussi de préciser qu'au Japon, la population brésilienne immigrée s'identifie principalement comme brésilienne et non pas nippo-brésilienne, cette distinction ayant plus de sens au Brésil, où le marqueur ethnique japonais reste un signe distinctif fort.

6 Il s'agit des chiffres les plus récents publiés en juillet 2022 et établis sur la base des statistiques de décembre 2021, ils sont consultables en ligne.

7 OCDE, *Perspectives des migrations internationales*, Éditions OCDE, 2021.

8 Le multiculturalisme du Japon est mis en avant dans les publications suivantes :

> Willis, David Blake (dir.), *Transcultural Japan : At the Borderlands of Race, Gender, and Identity*, Londres, Routledge, 2009.

> Graburn, Nelson, John Ertl et R. Kenji Tierney (dir.), « Multiculturalism in the new Japan crossing the boundaries within », *Asian anthropologies*, volume 6, Berghahn Books, 2008.

> Goodman, Roger, Ceri Peach, Ayumi Takenaka et Paul White (dir.), *Global Japan, the Experience of Japan's New Immigrant and Overseas Communities*, New York : Routledge, 2003.

> Miyajima, Takashi 宮島喬 et Hiromasa Kanō 加納弘勝 (dir.), *Kokusai shakai, hen'yō suru Nihon shakai to bunka* 国際社会〈2〉変容する日本社会と文化 (La société mondialisée 2 : changements dans la société et la culture japonaises), vol. 2, Tōkyō daigaku shuppankai, Tankobon, 2002.

9 Un nombre croissant de chercheurs qualifient le Japon de pays d'immigration dont :

- > Liu-Farrer, Garcia, *Immigrant Japan : Mobility and Belonging in an Ethno-nationalist Society*, Ithaca, NY : Cornell University Press, 2020.
- > Hollifield, James F. et Michael Orlando Sharpe, « Japan as an 'Emerging Migration State' », *International Relations of the Asia-Pacific*, Volume 17, Issue 3, 2017, p. 371-400.
- > Sakanaka, Hidenori, *Japan as an Immigration Nation : Demographic Change, Economic Necessity, and the Human Community*, Rowman & Littlefield, 2020.
- > Mochizuki, Hiroki 望月優大, *Futatsu no nihon : imin kokka no tatemae to genjitsu* ふたつの日本 「移民国家」の建前と現実 (Les 2 Japon(s) : mythe et réalité du Japon comme nation d'immigration), Kodansha, 2019.
- > Torii, Ippei 鳥井一平, *Kokka to imingaikokujin rōdōsha to nihon no mirai* 国家と移民 外国人労働者と日本の未来 (La nation, les travailleurs étrangers immigrés et le futur du Japon), shūeisha shinsho, 2020.
- > Nagayoshi, Kikuko 永吉希久子, *Imin to nihon shakai dēta de yomitoku jittai to shōrai-zō* 移民と日本社会—データで読み解く実態と将来像 (La société japonaise et l'immigration : analyse des données sur la situation actuelle et la vision future), chūkōshisho, 2020.

À l'inverse, la frilosité politique à reconnaître le Japon comme une nation d'immigration se traduit dans les propos répétés d'Abe Shinzō se déclarant opposé à la mise en place d'une politique d'immigration. Après avoir annoncé lors de la 70<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies que le Japon fournirait une aide financière aux victimes des conflits syrien et irakien, il a été interrogé sur l'acceptation potentielle de réfugiés par le Japon, et déclara lors d'une conférence de presse : « C'est une question de démographie. Je dirais qu'avant d'accepter des immigrés ou des réfugiés, il faut qu'il y ait plus d'activités pour les femmes, les personnes âgées et il faut augmenter notre taux de natalité. Il y a beaucoup de choses que nous devrions faire avant d'accepter des immigrants » (Reuters, 30 septembre 2015).

10 Le mot japonais « dekasegi » est lui-même composé de deux mots : sortir (*dekakeru* 出かける) et gagner de l'argent pour vivre/subvenir à ses besoins (*kasegu* 稼ぐ) et désigna dès le XIX<sup>e</sup> siècle les travailleurs japonais migrant temporairement à l'intérieur du Japon en quête de meilleures opportunités professionnelles. Les premiers émigrés japonais partis au début de l'ère Meiji (1868-1912) pour Hawaï étaient d'ailleurs désignés *kaigai dekasegi*, ou émigrés (temporaires) à l'étranger. En portugais du Brésil, ce mot, que l'on trouve parfois orthographié de différentes manières « dekassegui », « decasségui » en raison de la transcription phonétique, désigne la migration et les migrants effectuant le trajet du Brésil vers le Japon à la fin des années 1980. Il fit son entrée en 2001 dans le dictionnaire Houaiss, le dictionnaire de langue portugaise du Brésil de référence, sous la forme « decasségui » que nous adopterons donc ici tant comme substantif que comme adjectif :

> Ishi, Angelo, Dekasegi imin he no manazashi : eibeito burajiru ni okeru dekasegi-ron , テカセギ移民へのまなざしー英米とフデシゼキ論ー (Le regard porté sur les migrants decasségui : La théorie sur les decasségui en Grande-Bretagne, aux États-Unis et au Brésil), Raten'amerika kenkyū nenpō nanbā 26 (2006-nen) ラテンアメリカ研究年報 No.26 2006年 (Rapport annuel sur les études latino-américaines), n° 26, 2006, p. 133. Dans un documentaire diffusé en 2020 par la NHK consacré aux 30 ans de l'immigration des Brésiliens au Japon intitulé « L'histoire des *decasségui* (*dekasegi monogatari* デカセギ物語) », le mot *dekasegi* est cette fois-ci écrit à l'aide du syllabaire katakana réservé aux mots d'origine étrangère, confirmant la brésilianisation de ce terme, de fait intégré comme un mot étranger dans la langue japonaise :

> NHK, « Supesharu 'dekasegi monogatari ㊦ nikkeiburajirujin-tachi no 30-nen ㊦ 30-nen mae "dekasegi" toshite rainichishita nikkeiburajirujin ga, shingata korona no eikyō de kaikosareru nado kibishī genjitsu ni chokumen shiteiru. 30-Nen no shirarezaru monogatari ni komerareta messēji to ha? スペシャル「デカセギ物語～日系ブラジル人たちの30年～」30年前“デカセギ”として来日した日系ブラジル人が、新型コロナウイルスの影響で解雇されるなど厳しい現実に直面している。30年の知られざる物語に込められたメッセージとは ㊦(Spécial : « L'histoire des *decasségui* - 30 ans d'immigration de Nippo-brésiliens ». L'histoire des Nippo-brésiliens qui, arrivés au Japon il y a 30 ans en tant que '*decasségui*', sont confrontés à des difficultés, comme des licenciements, en raison de l'épidémie de Coronavirus. Quel est le message transmis par cette histoire inconnue pourtant longue de 30 ans ?) », 4 septembre 2020.

11 Il existe diverses raisons quant à l'échec du « retour » au Brésil des émigrés nippo-brésiliens comme la difficulté de réadaptation au Brésil après de nombreuses années passées à l'étranger, la difficulté de retrouver un emploi au même niveau de qualification que celui occupé avant le départ pour le Japon, la « mauvaise » situation économique brésilienne, mais aussi la difficulté d'être un « entrepreneur » à la tête de sa propre affaire, nombre de *decasségui* ayant en effet nourri le rêve de devenir leur propre patron une fois rentré au Brésil.

12 Un peu plus de 180 000 Japonais partirent pour le Japon entre 1908 et 1941. Cette émigration s'intensifia dans la décennie 1930 pour prendre fin en 1941 avec l'éclatement de la Seconde Guerre mondiale. Après la guerre, l'immigration japonaise sera à nouveau autorisée en 1952 et, en 1970, on comptait environ 60 000 émigrés japonais au Brésil :  
> Adachi, Nobuko (dir.), *Japanese Diasporas, Unsung Pasts, Conflicting Presents And Uncertain Futures*, Routledge, 2006.

13 Extrait d'un texte envoyé au journal *International Press* par R.W., de Kanagawa, en 1992 :

> Chigusa, Charles Tetsuo (dir.), *La chute des mythes (A Quebra dos Mitos)*, Atsugi, International Press Corporation, 1994, p. 148. Traduction de l'auteure.

14 Lesser, Jeffrey (dir.), *Searching for Home Abroad : Japanese Brazilians and Transnationalism*, Durham, NC, and London : Duke University Press, 2003.

15 Dans le contexte de la pandémie mondiale de la COVID-19, dont le premier foyer viral était la ville chinoise de Wuhan, on a assisté à une recrudescence globale d'actes racistes anti-asiatiques. Au Brésil, une blague raciste du président Bolsonaro a démontré à quel point ce débat est encore d'actualité :

> Arcanjo, Daniela et Joelmir Tavares, « Ofensa a japoneses amplia rol de declarações preconceituosas de Bolsonaro (L'offense faite aux Japonais élargit la liste des déclarations préjudiciables de Bolsonaro) », *Folha de São Paulo*, 26 janvier 2020.

De nos jours, de nombreux Brésiliens d'origine asiatique, la plupart d'origine japonaise, se mobilisent afin de déconstruire les clichés racistes associés à leur origine. C'est le cas par exemple du collectif d'acteurs « oriente-se » qui milite pour que les Brésiliens d'origine asiatique ne soient pas cantonnés à des rôles stéréotypés d'Asiatiques dans les productions médiatiques brésiliennes. Voir leur page YouTube.

Le doctorant Henrique Yagui Takahashi a aussi lancé un podcast intitulé « abreuolhu » qui signifie « ouvre l'œil » en référence à la blague raciste souvent faite aux Brésiliens d'origine asiatique en raison de leurs yeux bridés. Dans ce podcast, il partage l'expérience de Sud-américains d'origine japonaise.

16 Dans les années 1960, la deuxième génération d'immigrés japonais atteignit une position sociale relativement élevée dans la société *paulista* (de la ville de São Paulo) occupant des postes tels que ingénieurs, médecins, professeurs d'université, etc. :

> Lesser, Jeffrey, *A Discontented Diaspora-Japanese Brazilians and the Meanings of Ethnic Militancy, 1960-1980*, Duke University Press, 2007.

17 Chigusa, Charles Tetsuo (dir.), *La chute des mythes (A Quebra dos Mitos)*, Atsugi, International Press Corporation, 1994.

18 Le journal *International Press*, du groupe IPC, est l'un des premiers journaux communautaires hebdomadaires en langue portugaise, lancé en 1991 au Japon par Muranaga Yoshio. Il a été l'un des principaux journaux lusophones du Japon. Le groupe IPC lança, à partir de 1996, la retransmission d'émissions télévisées brésiliennes puis diversifia son activité en proposant une chaîne TV, un site internet « IPC.DIGITAL », une revue, une chaîne de radio, etc. La chaîne IPC World devint par ailleurs l'un des principaux médias de la diaspora brésilienne dans le monde.

19 Extrait d'un texte envoyé au journal *International Press* par R.W., de Kanagawa, en 1992 :

> Chigusa, Charles Tetsuo (dir.), *La chute des mythes (A Quebra dos Mitos)*, Atsugi, International Press Corporation, 1994, p. 148. Traduction de l'auteure.

20 Sam, Silvio, *Sonhos que de cá segui* (Les rêves que j'ai suivis depuis ici), São Paulo, Ysayama Editora, 1997, p. 31.

Ce texte est un extrait du paragraphe liminaire du chapitre 2 du roman intitulé *Sonhos que de cá segui* qui signifie « Les rêves que j'ai suivis d'ici » et qui constitue un jeu de mot avec « *deca*ssegui ». Traduction de l'auteure.

21 L'auteur Kirino Natsuo publia en 1997 un roman noir dont l'intrigue se déroule au sein d'une usine de préparation de bentō (panier-repas) dans la banlieue de Tokyo ; les protagonistes, dont certains travaillent de nuit, sont tous employés de l'usine et l'un d'entre eux est nippon-brésilien. Si l'atmosphère sombre de ce polar est évidemment caractéristique du genre, elle dépeint aussi avec justesse le cadre de travail des ouvriers japonais et brésiliens, de même que leurs interactions.

22 Ishi, Angelo, « Searching for Home, Wealth, Pride, and "Class" : Japanese Brazilians in the "Land of Yen" », dans Jeffrey Lesser (dir.), *Searching for home abroad : Japanese Brazilians and Transnationalism*, Durham : Duke University Press, 2003a, p. 75-102.

23 Cette phrase traduite en français est extraite de l'ouvrage sus-cité *La chute des mythes (A quebra dos mitos)* : « o nikkei é o mais nihonjin dentre os gaijins » :

> Chigusa, Charles Tetsuo (dir.), *La chute des mythes (A Quebra dos Mitos)*, Atsugi, International Press Corporation, 1994, p. 38.

24 Ishi, Angelo, « Searching for Home, Wealth, Pride, and "Class" : Japanese Brazilians in the "Land of Yen" », dans Jeffrey Lesser (dir.), *Searching for home abroad : Japanese Brazilians and Transnationalism*, Durham : Duke University Press, 2003a, p. 75-102, p. 88.

25 Ce mythe du retour est commun à la plupart des phénomènes d'émigration et a été amplement développé dans de nombreux travaux de sociologie de l'immigration, notamment ceux d'Abdelmalek Sayad.

- 26 Roth, Joshua Hotaka, *Brokered Homeland : Japanese Brazilian Migrants in Japan*, Ithaca (New York), London : Cornell University Press, 2002.  
> Tsuda, Takeyuki, *Strangers in the Ethnic Homeland : Japanese Brazilian Return Migration in Transnational Perspective*, Columbia University Press, 2003.
- 27 La saudade, du latin *solitatem* ou solitude est l'un des thèmes principaux du *fado*, style musical portugais qui exprime une sorte de nostalgie, triste et douce à la fois, qui attriste et console les exilés ou émigrés. La *saudade* apparaît dans les récits de voyage des navigateurs portugais du XV<sup>e</sup> siècle et constitue depuis un des thèmes récurrents de la littérature et de la poésie portugaises.
- 28 Selon l'anthropologue Maxine L. Margolis, le « syndrome de la tête dans deux mondes », « The 'head in two worlds syndrome' » est caractéristique de la communauté brésilienne émigrée à New York, les Brésiliens étant physiquement à l'étranger, mais avec la tête et le cœur au Brésil :  
> Margolis, Maxine, *Little Brazil, an ethnography of Brazilian Immigrants in New York City*. Princeton, Princeton University Press, 1994, p 192.
- 29 Écouter la chanson (consulté en mars 2024).
- 30 Ce passage en japonais dans la chanson brésilienne est inspiré d'une berceuse japonaise très connue et intitulée « berceuse d'Edo (Edo komori uta江戸子守唄) », dont les paroles originales sont : « Dors, mon bébé, dors (*nennen kororiyo okororiyo* ねんねんころりよおころりよ), Tu es un bon bébé [au Japon] alors endors toi (*bōya ha yoiko [nihon da nee] da nenne shina* 坊やは よい子だねんねしな ».
- 31 Ishi, Angelo, « *Quem é quem no tribunal da discriminação* (Qui est qui au tribunal de la discrimination) », dans Charles Tetsuo Chigusa (dir.), *La chute des mythes (A Quebra dos Mitos)*, Atsugi, International Press Corporation, 1994, p. 135.
- 32 Précisons que *saudade* (*saudaaji* サウダージ), écrit en katakana japonais, est le titre du film de Tomita Katsuya sorti en 2012 qui met en scène les rapports parfois conflictuels entre plusieurs groupes en marge de la société japonaise qui interagissent dans la ville industrielle de Kōfu : immigrants brésiliens, ouvriers japonais, hôtesses thaïes.

33 Nous avons choisi d'insister sur la dimension temporaire de la migration circulaire *decasségui* ayant initialement empêché les Nippo-brésiliens de se sentir immigrés au Japon, privilégiant le point de vue de la société japonaise d'accueil. Notons que de nombreuses études, comme celle de Mélanie Perroud (« Migration retour ou migration détour, diversité des parcours migratoire des Brésiliens d'ascendance japonaise », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 23 n° 1, 2007, p. 49-70) ou Ishi (« Transnational strategies by Japanese-Brazilian Migrants in the age of IT », dans Roger Goodman, Ceri Peach, Ayumi Takanaka et Paul White (dir.), *Global Japan, The experience of Japan's new immigrant and overseas communities*, London, RoutledgeCurzon, 2003b, p. 209-221) soulignent aussi les opportunités créées par la dimension transnationale de cette migration circulaire, de nombreux Nippo-brésiliens intégrant l'émigration au Japon comme une étape d'un parcours les amenant à ré-émigrer aux États-Unis ou en Australie par exemple, parfois en tant qu'entrepreneurs à succès.

34 Le département de Kanagawa, voisin de la ville de Tokyo, abritait, en 2009, 12 780 Brésiliens, quatrième population étrangère du département derrière les Chinois. Le profil des habitants de Kanagawa est différent de celui des aires de grande concentration de Brésiliens comme Aichi et Shizuoka : à Kanagawa, de nombreux Nippo-brésiliens travaillent dans le secteur de l'alimentaire, dans les usines de fabrication de bento, dans le secteur touristique pour ceux qui sont bilingues japonais-portugais, et, enfin, on y trouve aussi des employés d'entreprises brésiliennes situées à Tokyo (ces employés effectuent alors quotidiennement le trajet). Cette population est relativement dispersée au sein des différentes villes du département comme Yokohama, Tsurumi, Kawasaki et, dans une moindre mesure, dans les villes de Hiratsuka, Ayase, Fujisawa, Hatano et Aikawa.

35 Il existe des manières différentes de périodiser le processus d'implantation des Brésiliens au Japon et j'ai choisi ici de ne retenir que les grandes étapes me paraissant être des moments clés du développement et de l'intégration de la communauté brésilienne au Japon. Kajita, Kiyoto et Naoto proposent par exemple un découpage plus fin de ce processus d'implantation en distinguant six phases d'implantation :

1. de 1980 à 1984, lorsque les Japonais émigrés au Brésil rentrèrent au Japon pour y travailler,
2. de 1985 à 1988, lorsque se mit en place un système de recrutement par agence,
3. de 1989 à 1992, lorsque la population brésilienne augmenta du fait de l'amendement de la loi sur le contrôle de l'immigration,
4. de 1993 à 1996, phase d'intégration des travailleurs Brésiliens dans et de diversification (expansion géographique) du marché du travail japonais,
5. 1997-1999, phase d'augmentation du nombre de Nippo-brésiliens de troisième génération mais aussi de leurs enfants, souvent nés au Japon,
6. et enfin, de 2000 à 2005, phase marquée par la prise en compte politique du sort des étrangers dans les municipalités où leur concentration est forte :

> Kajita, Takamichi 梶田孝道, Tanno Kiyoto 丹野清人 et Higuchi Naoto 樋口直人, *Kaono Mienai Teijyūka : Nikkei Burajirujin to Kokka, Shijyō, Imin Nettowaku 顔の見えない定住化—日系ブラジル人と国家・市場・移民ネットワーク (L'implantation invisible : les Nippo-Brésiliens et la Nation/le Marché/les réseaux d'immigrés)*, Nagoya : University of Nagoya Press, 2005.

36 Kataoka, Hiromi, « Brazilian Residents as Persistent Repeaters and their Enclaves », dans Yoshitaka Ishikawa (dir.), *Ethnic Enclaves in Contemporary Japan*, Singapour : Springer (International Perspectives in Geography), 2021, p. 137.

En raison des difficultés rencontrées par de nombreux étrangers pour trouver un logement sur le marché locatif japonais et de l'assouplissement des règles permettant de bénéficier des logements sociaux datant de 1992, le nombre de Brésiliens (et étrangers de manière générale) vivant dans des logements sociaux (*kōei jūtaku* 公営住宅) ou des cités HLM (*danchi* 団地) augmenta progressivement. Comme en France, ces logements construits dans les années 1970 étaient initialement habités par des Japonais de la classe moyenne.

37 Costa, João Pedro, *A Comunidade Brasileira no Japão : de Decasségui a Emigrante* (La communauté brésilienne au Japon : de *decasségui* à émigré), FUNAG, 2007.

38 En 1996, la ville d'Oizumi fut la première ville où le pourcentage d'étrangers, majoritairement des Brésiliens, dépassa les 10 % du total de la population (Jōmo Shinbun, Sanba no machi kara gaikokujin totomoni ikiru-Gunma-Oizumi サンバの町から外国人とともに生きる群馬大泉 (Vivre avec les étrangers à Oizumi, dans le département de Gunma : la ville de la samba), Jōmo Shinbun, 1997) : ce pourcentage atteignit les 14 % en 2001 et 16 % en 2008. Voir les chiffres officiels du nombre d'étrangers sur le site de la ville.

39 Avant de devenir le lieu d'implantation de la plus importante communauté brésilienne du pays, Hamamatsu rassemblait déjà, jusqu'en 1988, l'une des plus importantes communautés coréennes du pays. En 1989, il y avait 815 Brésiliens à Hamamatsu et, en 1990, leur nombre s'était élevé à 3 500. Dès 1998, ils constituaient les deux tiers des 16 000 étrangers de la ville, soit 3 % de la population totale. On trouve à proximité de la ville les sièges des compagnies Suzuki, Yamaha et Honda ainsi que les usines sous-traitantes d'assemblage de pièces détachées et de montage des pièces automobiles et de moto de ces marques. Voir les chiffres officiels du nombre d'étrangers sur le site de la ville (traduit en plusieurs langues) : Hamamatsu Intercultural Portal Site (HICE).

40 L'ouvrage intitulé *Un monde parallèle* (*parareru waarudo* バラレル・ワールド, 1999) du journaliste japonais Fukasawa Masayuki, qui a lui-même expérimenté le travail en usine japonaise au sein de la communauté brésilienne de la ville d'Oizumi, fait état de cette vie communautaire dans un « monde parallèle ».

41 Si j'ai délibérément choisi de nommer ces villes, des « villes brésiliennes », d'autres chercheurs qualifient ces villes, et plus précisément Oizumi et Hamamatsu, d'« enclaves brésiliennes » :

> Kataoka, Hiromi, « Brazilian Residents as Persistent Repeaters and their Enclaves », dans Yoshitaka Ishikawa (dir.), *Ethnic Enclaves in Contemporary Japan*, Singapour : Springer (International Perspectives in Geography), 2021.

42 Maruyama, Naho 丸山 奈穂, « Gaikokujin-gai no kankōchika to minzoku kankei — Gunma ken Ōizumi-machi no burajirujin machi o rei ni — 外国人街の観光地化と民族関係 — 群馬県大泉町のブラジル人街を例に — (Mise en tourisme d'une ville étrangère du Japon et relations ethniques : l'exemple de la ville brésilienne d'Oizumi, dans le département de Gunma) », *Chiiki seisaku kenkyū* 地域政策研究 (Recherche sur les politiques régionales), Takasakikeizaidagaku chiiki seisaku gakkai 高崎経済大学地域政策学会 (Société pour les études de politique régionale de l'Université d'économie de Takasaki), vol. 17, n° 2, novembre 2014, p. 57-68.

À l'initiative de la compagnie ferroviaire privée Tobu-sen 東武線, la station de train de Nishikoizumi a été totalement repeinte en jaune et vert et affiche un plan en japonais et portugais.

43 Citation extraite de Ohphata, Thassia, « A vida é aqui no Japão (La vie est ici au Japon) », *International Press*, 5 janvier 2008.

44 Les migrants sont aussi qualifiés de « repeaters » en anglais comme en japonais リピーター.

45 Selon les derniers chiffres datant de décembre 2021, 112 890 Brésiliens possédaient un visa de résident permanent sur un total de 204 879, soit environ 55 %. Voir les statistiques sur le site du ministère des Affaires juridiques.

46 Lors de mon entretien avec Katō Hiroe, cheffe du département de planification (Oizumi kikakubu 大泉町企画部) de la mairie d'Oizumi, effectué le 18 mai 2018, cette dernière expliquait qu'être détenteur d'un visa de résident permanent ne signifiait en rien vouloir s'établir au Japon : « Nous avons pensé qu'une fois que les Brésiliens auraient le visa résident permanent, ils ne rentreraient pas au Brésil, mais en entendant les propos des uns et des autres nous nous rendons bien compte que ce n'est pas le cas. Le fait de posséder un visa de résident permanent leur permet seulement de ne plus avoir à renouveler leur visa [...], de pouvoir emprunter de l'argent à la banque, d'acheter une maison, etc. Ceux qui sont propriétaires d'une maison la vendent le jour où ils décident de rentrer au Brésil. La plupart d'entre eux comptent rentrer au Brésil un jour, et n'apprennent pas le japonais, pensant que ce n'est pas la peine ». (Traduction de l'auteure). Le legs de Katō Hiroe, décédée en 2019, a fait l'objet de nombreux articles saluant son dévouement à la cause des étrangers au sein de la ville d'Oizumi :

> Heroes Of Local Government, « Gaikoku hito no 'jūmin' to ikiru chiiki o Gunma ken ōizumichō Katō Hiroe-san o shinonde 外国人の「住民」と生きる地域を～群馬県大泉町・加藤博恵さんを偲んで (Une localité où l'on vit avec les "résidents" étrangers - à la mémoire de Hiroe Katō de la ville d'Oizumi, préfecture de Gunma) », *Heroes of local government*, 31 mars 2020.

47 Cherrier, Pauline, « Le traitement médiatique des travailleurs brésiliens du Japon durant la crise économique de 2009 », *Ebisu*, n° 46, 2011, p. 39-71.

48 Malgré l'existence d'un tissu associatif brésilien particulièrement actif dans le domaine de l'éducation, pour tenter de remédier aux problèmes d'éducation des enfants, les Brésiliens n'avaient été par le passé que peu syndicalisés et nombre d'entre eux ignoraient leurs droits et les obligations des entreprises en matière de législation du travail. Au moment de l'éclatement de la crise, il n'existait pas d'organe représentatif brésilien centralisateur qui aurait permis, d'une part, de structurer et de relier le tissu associatif brésilien et, d'autre part, d'organiser ses relations avec la société d'accueil japonaise afin de mieux formuler les revendications. La création du NNBJ est ainsi venu combler ce vide.

49 L'association ABC Japan à but non lucratif, basée dans le département de Kanagawa (voisin de Tokyo), « a pour but de promouvoir à travers la culture et l'éducation la conscientisation éthique et démocratique renforçant l'acceptation entre les deux parties [société japonaise et communautés étrangères vivant au Japon] ainsi que leurs droits et devoirs ». Voir le site internet de l'association (en portugais), consulté le 10 janvier 2021.

50 Cette déclaration de Yokohama avait été prononcée à l'occasion de la commémoration des 25 ans d'immigration brésilienne au Japon, des 120 ans de relations diplomatiques entre Japon et Brésil ainsi que des 2 ans d'existence du Conseil de citoyens de Tokyo (*zaitōkyōburajiru sōryōjikan shiminhyōgikai* 在東京ブラジル総領事館市民評議会). Il existe deux autres conseils de citoyens, à Nagoya et à Hamamatsu, formés sur le même modèle que celui du consulat de Tokyo. Voici un extrait de cette déclaration prononcée le 3 octobre 2015 à Yokohama par le consul général du Brésil à Tokyo, le ministre Marco Farani : « [...] nous, Brésiliens du Japon souhaiterions saisir l'occasion des 25 années de la réforme de la loi migratoire japonaise pour décréter la fin de "l'ère *decasségui*" et inaugurer officiellement le début d'une ère nouvelle qui a, en réalité, déjà débuté il y a bien longtemps : l'ère des "Brésiliens, résidents du Japon", citoyens conscients de leurs droits et obligations en tant que membre de la société japonaise n'ayant pas abandonné les liens culturels et affectifs avec leur pays d'origine, le Brésil. Cette déclaration qui est la nôtre est, en même temps, une demande adressée à la population en général, et en particulier aux autorités concernées afin qu'elles collaborent pour trouver des solutions aux différentes questions soulevées dans ce panel. Car nous n'insisterons jamais assez : "Nous avons choisi de rester !" » :

> Ohphata, Thassia, « Fim da era decasségui é decretado pelo Conselho de Tóquio (la fin de l'ère *decasségui* est décrétée par le Conseil de Tokyo) », *Alternativa*, 4 octobre 2015.

51 Le mot intégration (*integração*) est en majuscule dans le texte original portugais. La version japonaise utilise le mot intégration *tōgō* 「統合」entre crochets.

52 Télécharger le texte original en portugais et en japonais.

53 312 582 en 2008, 267 456 en 2009 et 230 552 en 2010, cf. Hõmushõ 法務省 (Ministère de la Justice), 2008, 2009, 2010, Zairyū gaikokujin tōkei (kyū tōroku gaikokujin tōkei) 在留外国人統計 (旧登録外国人統計) Statistiques sur les résidents étrangers (anciennement statistiques sur les étrangers enregistrés au Japon).

54 Les statistiques sont disponibles sur le site du ministère de la Santé, du Travail et des Affaires sociales (Kōseirōdōshō 厚生労働省) en ligne, consulté le 1<sup>er</sup> septembre 2022.

55 Un article du *New York Times* du mois d'avril 2009 signé par Hiroko Tabuchi, « Japan Pays Foreign Workers to Go Home », contribua à la médiatisation internationale de la crise brésilienne, mais aussi de la politique utilitariste japonaise en matière d'immigration :

> Tabuchi, Hiroko, « Japan pays foreign workers to go home », *New York Times*, 22 avril 2009.

56 « Cette période [d'interdiction de retour au Japon] devait être revue en tenant compte des tendances futures de l'économie et de la situation de l'emploi, tout en fixant en principe un objectif de trois ans à partir d'avril 2009, date de début du programme d'aide au retour. (*Tōbun'nokan no kikan ni tsuite wa, jigyō ga kaishi sa reta Heisei 21-nen 4 tsuki kara gensokutoshite 3-nen o medo to shitsutsu, kongo no keizai koyō jōsei no dōkōnado o kōryo shi, minaoshi o okonau koto to sa rete imashita* 当分の間の期間については、事業が開始された平成21年4月から原則として3年をめどとしつつ、今後の経済・雇用情勢の動向等を考慮し、見直しを行うこととされてきました) », 帰国支援を受けた日系人への対応について, ministère de la Santé, du Travail et des Affaires sociales (Kōseirōdōshō).

Le texte intégral en japonais est consultable en ligne, consulté le 1<sup>er</sup> septembre 2022.

57 C'est en septembre 2013 que le ministère de la Santé, du Travail et du Bien-être (Kōseirōdōshō) publia un communiqué intitulé « Réponse aux Nikkeijin ayant reçu l'aide gouvernementale au retour (*Kikoku shien o uketa nikkei hito e no taiō ni tsuite* 帰国支援を受けた日系人への対応について) » stipulant qu'à partir du 15 octobre 2013, seuls les *nikkeijin* bénéficiant d'un contrat de travail d'un an minimum pourraient revenir au Japon.

Le texte original en japonais est consultable en ligne, consulté le 1<sup>er</sup> septembre 2013.

58 Kōno Tarō, ex-ministre de la Justice japonaise à la tête de la commission sur la politique d'immigration, avait déclaré, dans son rapport de mai 2006 publié par le ministère de la Justice, que la politique d'immigration ethnique des *nikkei* avait été un échec, constatant la communautarisation des Nippo-brésiliens. Ce rapport ayant pour objectif le lancement d'une nouvelle politique migratoire préconisait ainsi de s'assurer à l'avenir de la compatibilité culturelle entre les immigrants *nikkei* et la société d'accueil japonaise en instaurant un examen linguistique comme condition de leur immigration, mais aussi de limiter le nombre d'étrangers à 3 % de la population totale japonaise.

59 Les informations relatives à ces visas concernant les étrangers aux talents spécifiques (Specified Skilled Workers) sont traduites en dix-sept langues et sont disponibles sur le site du ministère des Affaires étrangères.

60 Suite à la modification législative de 2018 autorisant l'immigration non qualifiée afin de préparer le pays aux Jeux Olympiques, Abe Shinzō déclara qu'il ne s'agissait pas d'une politique d'immigration car « [il] y a une limite supérieure stricte concernant le nombre de personnes qui peuvent être acceptées et concernant leur période de séjour » (Kantei, 10 décembre 2018). Voir :

> *Asahi Shinbun*, « Gaikokujinrōdōsha ukeire, 5-nen de 35 man-ri seifu ga sekisan konkoyo 外国人労働者受け入れ、5年で35万人 政府が積算根拠 (Le gouvernement estime accepter 350 000 travailleurs étrangers en 5 ans) », *Asahi shinbun*, 16 novembre 2018.

61 C'est en effet grâce à l'initiative de l'ancien maire de la ville de Hamamatsu, Kitawaki Yasuyuki, que le 7 mai 2001, treize villes à forte concentration d'étrangers, dont au moins 3 % de la population est étrangère, se sont regroupées en une « commission du regroupement des villes à forte concentration d'étrangers (*gaikokujin shūjū toshi kaigi* 外国人集住都市会議) » afin de mieux répondre collectivement aux difficultés rencontrées au sein de ces municipalités. Voir le site de la commission, consulté le 15 janvier 2023. Cette initiative faisait en outre suite à la « déclaration de Hamamatsu et ses propositions (Hamamatsu sengen oyobi teigen 浜松宣言呼び提言) » soumises au niveau gouvernemental à plusieurs ministères et qui préconisaient l'amélioration du traitement de l'éducation, la couverture sociale et les formalités administratives d'enregistrement des étrangers auprès des autorités locales tout en édictant, comme priorité de la société japonaise, la nécessité de mettre en place une coexistence multiculturelle harmonieuse avec les étrangers. En ce sens, cette déclaration constitua le premier pas vers la prise en compte politique des étrangers *newcomers*, et ainsi des Nippo-brésiliens comme résidents permanents, et non plus seulement comme migrants temporaires.

62 C'est L'Aebj, Association des écoles brésiliennes du Japon (Associação das Escolas Brasileiras no Japão), fondée en 2001, qui s'occupe de coordonner le dialogue entre les écoles brésiliennes, l'ambassade du Brésil à Tokyo et le ministère brésilien de l'Éducation (MEC), pour l'homologation des écoles privées brésiliennes du Japon par le MEC mais aussi par les autorités japonaises. En 2008, on comptait 110 écoles brésiliennes dont 51 étaient reconnues par le MEC, 20 en cours d'homologation et 42 non reconnues ; sur ces 51 écoles reconnues par le MEC, seulement 32 permettaient de passer l'examen d'entrée en université japonaise. Selon le site de l'ambassade du Brésil à Tokyo, il y a actuellement 36 écoles agréées par le MEC.

63 La psychologue Nakagawa Kyoko, japonaise née au Japon mais ayant émigré au Brésil à un jeune âge, travaille au sein du « projeto kaeru » et a réalisé de nombreuses recherches sur la santé mentale et les conditions d'éducation des enfants nippo-brésiliens dans les écoles publiques japonaises. Entre septembre et novembre 2003, elle interviewa 135 adolescents vivant au Homi danchi, dans la ville de Kariya, dans le département de Aichi, et dans la ville de Hamamatsu à Shizuoka : alors que 58 % avaient commencé leur scolarité en école publique japonaise, seuls 10% y étaient encore au moment de l'interview, en raison notamment du harcèlement (ijime いじめ) qu'ils y avaient subi :

> Takahashi, Yukiharu 高橋幸春, « Green Kids : Rappu ni kometa kokoro no sakebi 緑の子供の心の叫び ラップに込めた心の叫び (le rap de green kids : un cri du cœur) », *Nikkei Shinbun*, 11 novembre 2020.

64 Voir la première « enquête sur la scolarisation des enfants étrangers (*Gaikoku hito no kodomo no shūgaku jōkyōtō chōsa* 外国人の子供の就学状況等調査) » du ministère de l'Éducation (MEXT), en ligne sur le site du ministère, consulté le 15 septembre 2023.

65 De Mendonca Lima Neto, João, « Palavras do cônsul-geral do Brasil em Tóquio (Discours du consul général du Brésil à Tokyo) », 30 ans d'immigration brésilienne au Japon (*30 anos de Brasileiros no Japão*), Fundação Alexandre de Gusmão, Brasília : FUNAG, 2022, p. 45-50, p. 48.

66 Face à l'augmentation du nombre d'étrangers au Japon mais aussi de ces enfants étrangers ayant besoin d'une aide supplémentaire pour l'apprentissage de la langue japonaise (ils étaient 22 413 en 1991, 34 335 en 2001 et 47 627 en 2021), l'agence pour la culture (*bunkachō* 文化庁) a mis en place une nouvelle loi en juin 2019, la « loi pour la promotion de l'éducation en langue japonaise (*nihongo kyōiku no suishin ni kansuru hōritsu* 日本語教育の推進に関する法律) » destinée à augmenter les moyens attribués à la prise en charge scolaire. Voir le texte de loi en ligne, consulté en juin 2022. Les chiffres du nombre d'enfants étrangers ayant besoin d'une aide supplémentaire pour l'apprentissage de la langue japonaise sont disponibles en ligne sur le site du ministère de l'Éducation, de la Culture, des Sports, des Sciences et des Technologies (MEXT).

67 Mori, Chikako, « Esquisse d'une sociologie des banlieues au Japon », *Hommes & migrations*, 1302, 2013.

68 Le Homi danchi est une cité HLM inaugurée en 1975 dans la ville de Toyota (département de Aichi) qui se trouve à proximité de l'usine d'assemblage de pièces automobiles Toyota et où un tiers des 11 000 habitants était Brésiliens ou Latino-américains. Tōshinchō danchi 東新町団地 est une cité HLM composée de 14 tours et 450 appartements se trouvant dans la ville d'Iwata du département de Shizuoka, à proximité des usines Suzuki et Yamaha Motor, et peuplée à 60 % de Brésiliens. Cette cité ayant fait l'objet de très nombreux reportages, parfois sensationnalistes et stigmatisant la présence étrangère, est devenue un symbole des cités à la japonaise.

69 Voir le clip vidéo du morceau « ENT ».

70 Nous reprenons ici l'expression du journaliste Isobe Ryo : « GREEN KIDS ga tsumugu imin no uta -sabetsu, bōryoku, hinkon... nikkeiburajirujin ga shjūsuru danchi-hatsu no rappu GREEN KIDSが紡ぐ移民の歌 差別、暴力、貧困…日系ブラジル人が集住する団地発のラップ (les chansons d'immigrés du groupe GREEN KIDS : Discrimination, violence, pauvreté... le rap d'une cité où vivent de nombreux Nippo-brésiliens) », *Nikkan Saizō*, 11 avril 2020.

71 Denyer, Simon et Akiko Kashiwagi, « They rap about growing up in Japan. But they are labeled outsiders because their families left generations ago », *The Washington post*, 9 septembre 2020.

72 Ce groupe formé en 2013 comptait à l'origine treize membres. En 2018 il n'en comptait plus que six, à savoir : le nippo-péruvien ACHA (Wang Asahiko), le japonais Crazy-K (Gota Ooka) et les quatre Nippo-brésiliens de *yonsei* Flight-A (Alan Shimada) et son frère jumeau Swag-A (Shimada), BARCO (Bruno Kenji Saito Yoshitani) et DJ PIG (Futamata Crespo Alex).

73 Takahashi, Yukiharu 高橋幸春, « Green Kids : Rappu ni kometa kokoro no sakebi 緑の子ラップに込めた心の叫び (le rap de green kids : un cri du cœur) », *Nikkei Shinbun*, 11 novembre 2020.

74 Lors d'un entretien effectué en mai 2018 avec une Nippo-brésilienne, née au Brésil mais arrivée jeune à Oizumi et ayant été scolarisée en école japonaise, cette dernière expliquait que, dans son entourage, beaucoup de jeunes adultes brésiliens se rappellent qu'ils ne possèdent pas un passeport japonais seulement lorsqu'ils doivent effectuer des démarches administratives ou bien voyager.

75 En 2021 furent organisées les premières Olympiades de portugais langue étrangère (Olimpiada do PLH) dans les pays d'implantation de la diaspora brésilienne. Cet évènement a été organisé au Japon avec les consulats brésiliens ainsi que l'ambassade brésilienne au Japon.

76 Angelo Ishi se présente en tant qu'« immigré brésilien du Japon de la première génération (*zainichiburajirujin issei* 在日ブラジル人1世) » rattachant ainsi l'histoire des immigrés *newcomers*, comme les Nippo-brésiliens, à celle des immigrés historiques, dits *oldcomers*, provenant de l'ex-empire colonial japonais, à savoir les Coréens, désormais connus comme Coréens *zainichi*, et les Chinois :

> Ishi, Angelo, « Imin o chiimunihon ni mukaeru ni ha “zainichi burajirujin issei” no Teigen 移民をチーム日本に迎えるには「在日ブラジル人1世」の提言 (Comment accueillir les migrants au sein de Team Japan- Recommandations de la “première génération de résidents brésiliens au Japon”) », *Journalism*, Asahi Shimbunsha, mai 2019.  
S'affirmer comme *zainichiburajirujin issei* revient pour lui à clamer son attachement et son appartenance au Japon, en tant qu'immigré brésilien.

77 Voir la bande annonce du film.

78 Ishi, Angelo, « Reflexões sobre os 30 anos dos brasileiros no Japão e um estudo de caso sobre a percepção dos migrantes a respeito do programa de “ajuda de retorno voluntário” (Réflexions sur les 30 ans d'immigration brésilienne au Japon et étude de cas sur la perception des migrants quant au programme “d'aide volontaire au retour”) », Fundação Alexandre de Gusmão, *30 anos de brasileiros no Japão*, Brasília : FUNAG, 2022, p. 91-111, p. 94.

Naoto Higuchi et Nanako Inaba faisaient déjà dans les années 2010 le constat du maintien de la précarité des travailleurs latino-américains sur le marché du travail japonais, concluant que ces derniers avaient perdu vingt années de travail sans avoir accumulé de capital social :

> Higuchi, Naoto et Nanako Inaba, « Travailleurs latino-américains au Japon - vingt années perdues », *Hommes & migrations* 1302, 2013.

79 Après 2008, en raison de la crise et de la diminution des opportunités professionnelles dans les régions traditionnellement industrielles du Tokai, on vit apparaître de nouvelles « bulles brésiliennes » dans des départements où il n'y avait eu jusque-là aucune ou peu d'immigration brésilienne. C'est le cas, par exemple, de la ville de Izumo-shi 出雲市 dans le département de Shimane-ken 島根県 (l'un des moins peuplés du Japon), où se trouve l'usine Murata seisakusho 村田製作所 qui produit de nombreuses pièces électroniques (condensateurs en céramique, capteurs, connecteurs, etc.) dont certaines sont indispensables pour les téléphones portables (comme, par exemple, les batteries au lithium). Alors que le nombre total d'habitants de Izumo est en déclin, la population brésilienne a plus que quadruplé en vingt ans. En 2006, pour une population de 176 801 habitants, il y avait 1818 étrangers dont 740 Brésiliens et, en 2021, pour une population de 174 708 habitants, il y avait 4846 étrangers dont 3423 Brésiliens, soit 70,6 % du total des étrangers :

> Ueki, Hiroshi 植木 洋, « Shimaneken Izumoshi ni okeru nikkeiburajirujin no shūjūka to sono yōin 島根県出雲市における日系ブラジル人の集住化とその要因 (Les facteurs de la concentration de Nippo-brésiliens dans la ville d'Izumo du département de Shimane) », *Studies of san'in region* 14, 31 décembre 2021, p. 25-47.

Voir en ligne les statistiques de la population de la ville de Izumo sur le site de la municipalité.

80 Kataoka, Hiromi, « Brazilian Residents as Persistent Repeaters and their Enclaves », dans Yoshitaka Ishikawa (dir.), *Ethnic Enclaves in Contemporary Japan*, Singapour : Springer (International Perspectives in Geography), 2021, p. 130.

## Documentation



**Bibliographie du chapitre 5 « 1990-2020 : 30 ans d'immigration brésilienne au Japon. Bilan et perspectives » de Pauline Cherrier**

# Auteur(s)

**Pauline Cherrier**

Pauline Cherrier est maîtresse de conférences en études japonaises à l'université Aix-Marseille, membre titulaire du laboratoire IrAsia et membre associée à l'Ifrae. Titulaire d'un doctorat de sciences politiques obtenu conjointement à l'université Lyon 2 et l'université du Tōhoku, sa thèse a porté sur la politique d'immigration japonaise et précisément sur la politique ethnique ayant consisté à « faire revenir » des descendants d'émigrés japonais. Ses travaux qui privilégient une approche pluridisciplinaire (sciences politiques, sciences de l'information et de la communication et anthropologie) portent sur les représentations du fait migratoire, la politique d'immigration japonaise, la « diaspora » japonaise, les phénomènes de métissage et particulièrement sur les mouvements migratoires entre Japon et Brésil.

## Références de citation et licence

Cherrier Pauline (V1: 5 novembre 2024). "1990-2020 : 30 ans d'immigration brésilienne au Japon. Bilan et perspectives", *in* Cherrier Pauline, Kim Hui-yeon, Konuma Isabelle (dir.), *Migrants d'Asie, migrants en Asie*, collection « SHS », Terra HN éditions, Marseille, ISBN: 979-10-95908-20-3 ([https://www.shs.terra-hn-editions.org/Collection/?1990-2020-30-ans-d-immigra \(...\)](https://www.shs.terra-hn-editions.org/Collection/?1990-2020-30-ans-d-immigra)), RIS, BibTeX.

Dernière mise à jour : 5 novembre 2024



Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

